



en bref

***En tant que citoyenne,
la personne en situation de handicap
exerce ses responsabilités dans la société ;
elle a le choix et la maîtrise de son existence.***

— extrait de la charte de l'association

APF FRANCE HANDICAP, PAR ET POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

APF France handicap est une association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.



Créée en 1933 par quatre jeunes prêts à “risquer l'impossible”, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

UN ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ

APF France handicap rassemble aujourd'hui 85 000 acteurs : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisants.

APF France handicap est engagée au quotidien, au niveau national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux, sanitaires ainsi que ses entreprises adaptées.

Elle siège également dans de nombreuses instances nationales (CNCPH, CNSA, CNOSS, CNS...)¹, régionales (CRSA...)², départementales (CDCA, MDPH...)³ et participe à des actions internationales (ONU, UE)⁴.

UNE ASSOCIATION INNOVANTE, ANCRÉE DANS LA SOCIÉTÉ

APF France handicap est le partenaire privilégié du développement de solutions d'accompagnement innovantes. Elle développe des pratiques sociales innovantes pour les personnes accompagnées par ses structures. L'association soutient également l'innovation technologique et développe l'utilisation du numérique par les personnes en situation de handicap. Avec TechLab, le hub de l'innovation technologique, elle propose une offre complète de services, de la co-conception des produits à leur bon usage par les personnes.

Actrice de l'économie sociale et solidaire et employeur responsable et engagé sur les plans social et environnemental, APF France handicap est un membre actif de la société civile.

1 - CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées - CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CNOSS : Comité national de l'organisation sanitaire et sociale - CNS : Conférence nationale de santé

2 - CRSA : Conférence régionale de la citoyenneté et de l'autonomie

3 - CDCA : conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie - MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

4 - ONU : Organisation des Nations unies - UE : Union Européenne



Dans le cadre de son projet d'intérêt général, APF France handicap œuvre pour une société inclusive, solidaire et durable. Elle affirme dans sa charte, son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : «L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence.»

**Deux piliers guident son action :
l'approche inclusive et l'approche par les droits**



SON PROJET ASSOCIATIF : " POUVOIR D'AGIR, POUVOIR CHOISIR "

propose 5 axes stratégiques pour une société inclusive et solidaire

1 Rendre les droits effectifs

**2 Être acteur d'une société
inclusive et solidaire**

**3 S'engager pour l'autonomie
et l'autodétermination des personnes**

**4 Construire ensemble
pour être plus forts**

**5 Renforcer notre dynamique
participative**



SES MISSIONS DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE

Représenter et soutenir les personnes en situation de handicap et leurs proches ;

Défendre et promouvoir leurs droits *via* des actions de plaidoyer, la mobilisation citoyenne, des actions de groupe, etc. ;

Sensibiliser l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap ;

Soutenir les personnes en situation de handicap et leur famille, **créer** du lien social et apporter une information fiable.

Dispenser des réponses sociales, des soins à domicile ou en établissement et des prestations de rééducation fonctionnelle pour les enfants ;

Accompagner les familles dans le dépistage précoce du handicap ;

Apporter un soutien juridique spécialisé ;

Proposer des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes.

Accompagner les enfants et les jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle ;

Promouvoir l'emploi et l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire et adapté et **soutenir** la formation professionnelle ;

Organiser des séjours de vacances, des activités culturelles, sportives et de loisirs.



L'APPROCHE PAR LES DROITS AU COEUR DE SON PLAIDOYER

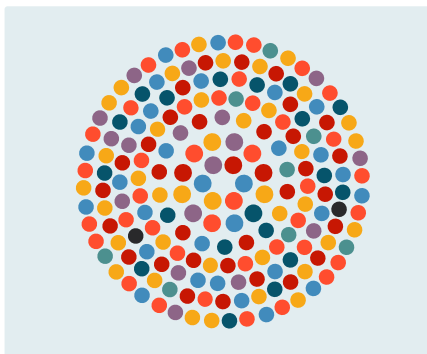


Le plaidoyer est une des missions et un des moyens d'actions de l'association, engagée au quotidien dans la défense et la promotion des droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans tous les domaines de la vie.

Le plaidoyer d'APF France handicap est fondé sur les droits fondamentaux des personnes, appréhendées comme sujet détenteurs de droits et, à ce titre, actrices de leur vie.

Il est constitué de prises de positions, de revendications, de documents et des actions de communication politique, d'influence et de représentation auprès des pouvoirs publics et des politiques. Ces modalités peuvent être menées ensemble ou séparément, en interassociatif, au sein de collectifs ou d'instances externes. Il est porté aux niveaux local, national et international.

POUR UNE TRANSITION INCLUSIVE AMBITIEUSE



APF France handicap œuvre à la transformation de son offre de service en direction des personnes et à l'évolution progressive des pratiques. En parallèle, elle attend de la part des pouvoirs publics, une mobilisation et un accompagnement forts pour un véritable changement de paradigme concernant le traitement social du handicap.

L'offre de service de l'association se veut innovante, souple et évolutive. Elle développe des réponses personnalisées articulant outils, actions, prestations et dispositifs. Ces derniers peuvent être médico-sociaux ou de droit commun, individuels ou collectifs. Ils concourent au "pouvoir d'agir, pouvoir choisir" des personnes en situation de handicap et de leurs proches. L'objectif est de proposer des établissements et services autrement. APF France handicap place la participation des personnes et de leurs proches au cœur de son offre.

APF France handicap mobilise l'ensemble des parties prenantes (professionnels, usagers, adhérents) tant au sein de ses établissements et services médico-sociaux qu'au sein de ses délégations.

UNE DEMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



Combiner un modèle sociétal innovant avec un engagement social environnemental exemplaire. Se positionner comme un acteur économique performant tout en cultivant un esprit collaboratif, sincère et bienveillant. Tels sont les fondements de la démarche RSE d'APF France handicap.

Cette démarche ne repose pas sur des principes formels ou des pratiques surajoutées, mais s'intègre aux actions et modes de fonctionnement déjà existants.

Elle a notamment pour ambition de favoriser la mise en œuvre du projet associatif de manière toujours plus responsable et performante. Elle vise à associer toutes les parties prenantes internes et externes de l'association, et repose sur la mesure et la maîtrise des impacts sociaux, sociétaux, économiques et écologiques des décisions et activités.





CHIFFRES CLÉS



20 000 adhérents dont **800** élus dans des conseils de département et de région

15 000 salariés

35 000 personnes accueillies dans nos structures d'accompagnement

12 500 bénévoles dont **6 500** réguliers

200 000 donateurs dont **33 200** réguliers pour un total de **520 000** dons



FAIRE FACE



faireface
MIEUX VIVRE LE HANDICAP

faire-face.fr

Un magazine bimestriel et un site d'information pour mieux vivre le handicap au quotidien

9 000 abonnés (magazine)

3 500 000 visiteurs uniques/an

APF ÉVASION



apf.evasion.org

Des séjours pour jeunes et adultes, en France et à l'étranger

96 séjours

841 vacanciers et autant d'accompagnateurs

APF FORMATION



formation.apf.asso.fr

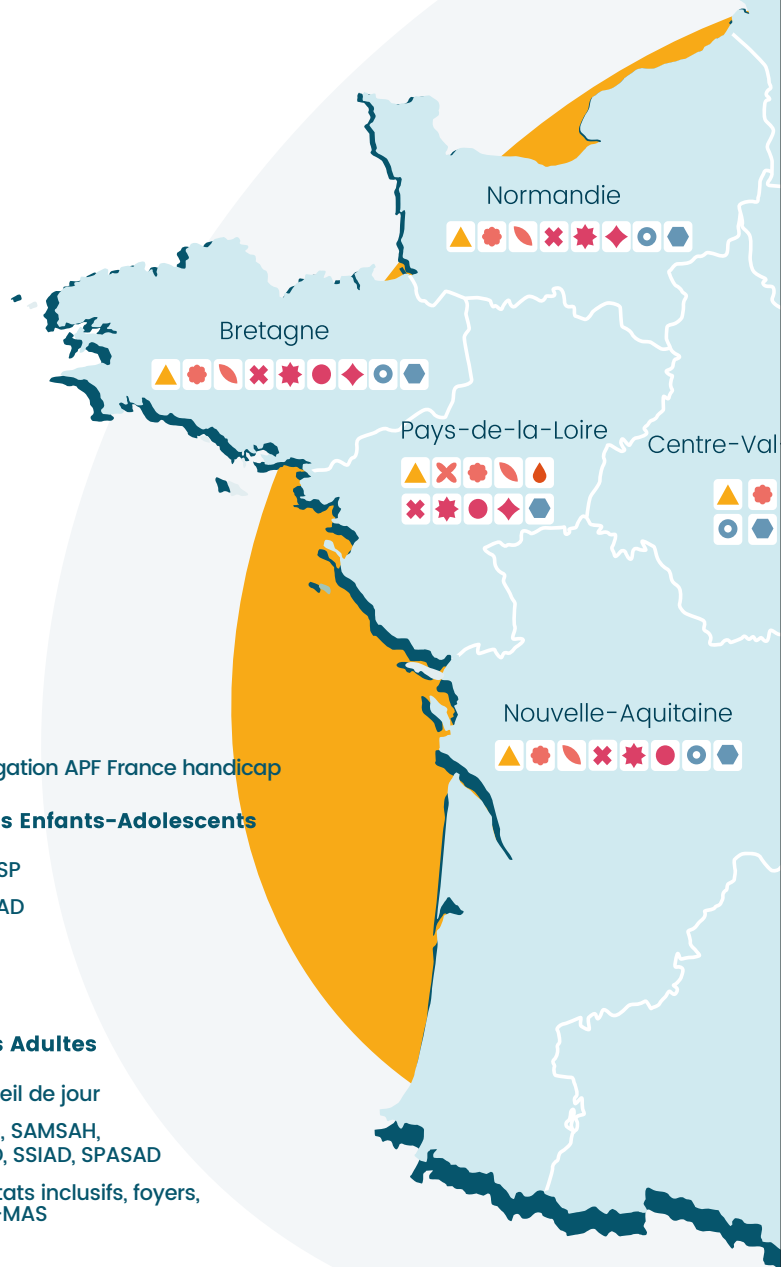
La formation et le conseil au service des acteurs des secteurs médico-social et associatif

6 185 stagiaires

773 sessions de formation



Guadeloupe



Délégation APF France handicap

Structures Enfants-Adolescents

- CAMSP
- SESSAD
- IEM
- SSR

Structures Adultes

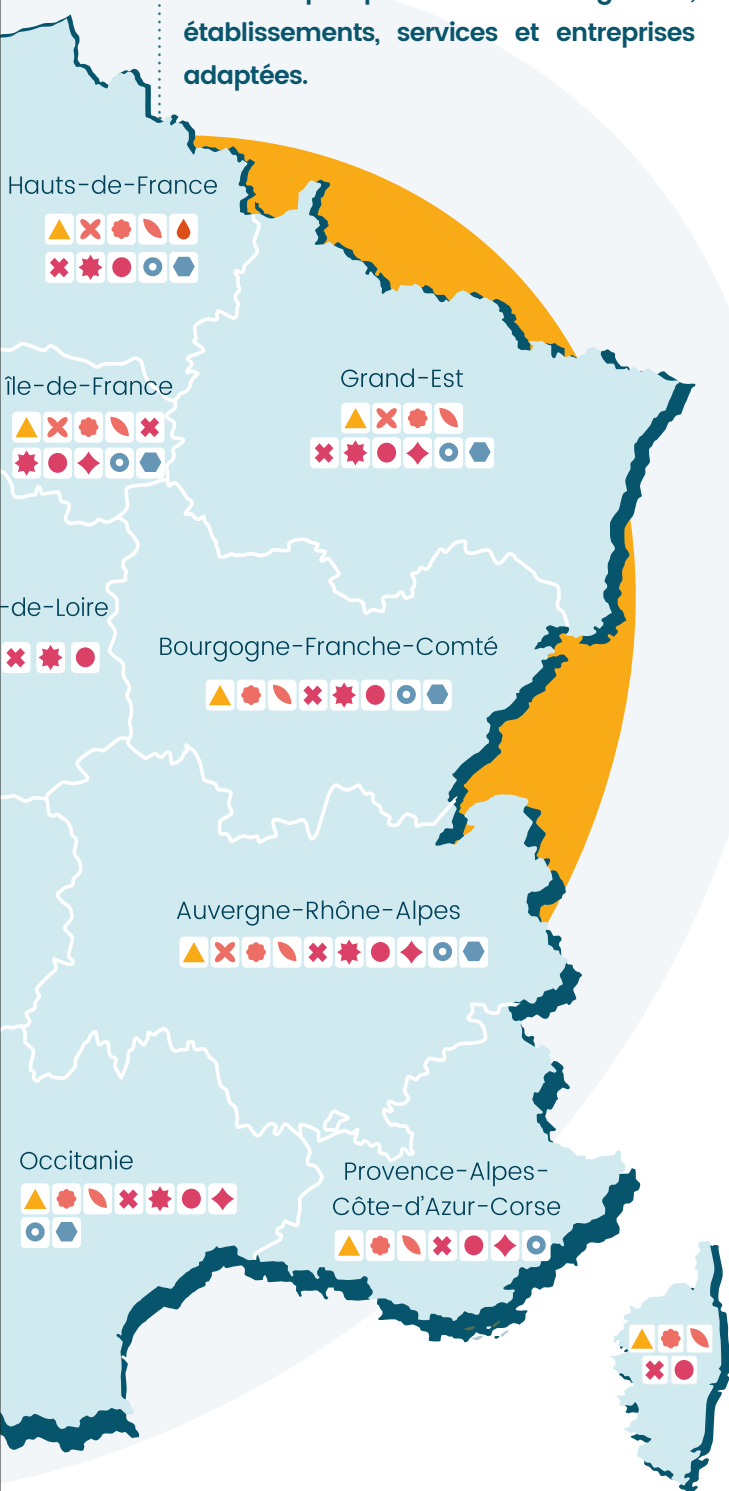
- Accueil de jour
- SAVS, SAMSAH, SAAD, SSIAD, SPASAD
- Habitats inclusifs, foyers, FAM-MAS
- EEAP
- CRICAT

Structures APF Entreprises

- Entreprises adaptées
- Ésat



Une organisation nationale pilotée par le Conseil d'administration, la Direction générale et 12 directions régionales dont le projet associatif est porté sur tout le territoire par plus de 550 délégations, établissements, services et entreprises adaptées.



458 STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

139 STRUCTURES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS



20 centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

71 services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD)

35 instituts d'éducation motrice (IEM) et instituts d'éducation motrice et de formation professionnelle (IEM-FP)

13 établissements et services pour enfants et adolescents polyhandicapés (eeap)

3 STRUCTURES DE SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION (SSR)



264 STRUCTURES ADULTES



9 solutions d'habitat alternatif (APEA, appartements tremplin, appartements d'insertion et résidences)

48 foyers d'accueil médicalisé (FAM)

45 foyers

20 maisons d'accueil spécialisé (MAS)

13 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

48 services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

73 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

3 services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD)

4 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

1 centre de ressource, d'informations et de conseils sur les aides techniques (CRICAT)

52 STRUCTURES APF ENTREPRISES



26 entreprises adaptées (EA)

26 établissements et services d'aide par le travail (Ésat)





DANS LA LIGNE

DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE

DES DROITS DE L'HOMME

APF FRANCE HANDICAP

MOUVEMENT DES PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP,

DE LEUR FAMILLE

ET DE PERSONNES VALIDES

AFFIRME LA PRIMAUTÉ

DE LA PERSONNE :

● L'ÊTRE HUMAIN

NE PEUT ÊTRE RÉDUIT

À SON HANDICAP

OU À SA MALADIE

QUELS QU'ILS SOIENT.

● EN TANT QUE CITOYENNE,

LA PERSONNE EN SITUATION

DE HANDICAP

EXERCE SES RESPONSABILITÉS

DANS LA SOCIÉTÉ ;

ELLE A LE CHOIX

ET LA MAÎTRISE DE SON

EXISTENCE.

apf-francehandicap.org

APF France handicap **affirme** :

- Son indépendance de tout parti politique et de toute religion.

APF France handicap **revendique** :

- l'intégration de la personne en situation de handicap dans la société, à toutes les étapes de son existence, en tous lieux et en toutes circonstances.
- la prise en compte des préoccupations des familles dès l'annonce du handicap, quelle qu'en soit l'origine.
- l'égalité des chances par la compensation humaine, technique et financière, des conséquences du handicap, afin de permettre à la personne handicapée d'acquiescer une pleine autonomie.
- la mise en oeuvre d'une politique de prévention et d'information de la société sur les réalités du handicap.

APF France handicap **développe** :

- une dynamique d'insertion pour une plus grande ouverture sur l'extérieur, par les possibilités qu'elle donne d'entrer en relation avec le monde et par les partenariats qu'elle instaure.
- une égalité effective entre toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit leur lieu de résidence.
- la solidarité entre les personnes, en situation de handicap et des familles.

APF France handicap **assure** :

- la place prépondérante de l'adhérent.
- le droit d'expression de tous : adhérents, bénévoles, salariés, usagers.
- le développement de la vie associative à travers toutes ses composantes, condition essentielle de la vitalité de l'association.
- la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille.
- la qualité de ses services en développant l'observation et l'anticipation, l'innovation et l'expérimentation, l'information et la formation, et en procédant à leur évaluation régulière.
- la proximité de son action par sa présence sur l'ensemble du territoire et la cohérence de celle-ci par son organisation nationale.

APF France handicap **s'engage** :

- à la rigueur dans la recherche et la gestion des fonds obtenus des pouvoirs publics ou provenant de la générosité du public.
- à informer ses donateurs.
- à garantir la transparence de ses comptes.
- à utiliser les fonds mis à sa disposition en donnant toujours la priorité aux valeurs humaines.



17, boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris
Tel : 01 40 78 69 00



EN ROUTE POUR NOS DROITS !

apf-francehandicap.org



APF
France
handicap

© J. Déry / APF France handicap